

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 30 juin 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarcéau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 10.1, 10.2, 10.3

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h10

**Etaient présents :** Amagney : Thomas JAVAU Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au 4.1), Geneviève VERRON (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD (à partir du 1.2.1), Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.2), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du 6.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du 1.1.2), Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Jean-François GIRARD (jusqu'au 9.2), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (jusqu'au 9.1), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.2.1), Christophe LIME (jusqu'au 1.2.2), Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER (à partir du 1.2.1), Carine MICHEL (à partir du 1.1.10), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (à partir du 6.1), Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du 1.1.2), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du 6.1), Sylvie WANLIN Beure : Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.2) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au 1.2.2) Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Catherine BOTTERON (représentée par Annie POIGNAND à partir du 1.1.2), Philippe GUILLAUME (représenté par Denis GALLET jusqu'au 1.2.2) Chaucenne : Bernard VOUGNON (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2) Chaudfontaine : Jacky LOUISON (représenté par Gérard SERVETTE) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.2.2) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du 6.1) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du 6.1) Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au 9.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (jusqu'au 1.2.2), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Alain VIENNET (à partir du 1.1.2) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Torpes : Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.4) Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au 1.2.2)

**Etaient absents :** Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Françoise PRESSE, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure : Philippe CHANEY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Franois : Françoise GILLET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Didier MARQUER Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Saône : Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : Christian BOILLEY Thise : Bernard MOYSE Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE

**Secrétaire de séance :** Gérard GALLIOT

#### Procurations de vote :

**Mandants :** P. CHANEY, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.2.1), P. BONTEMPS (jusqu'au 1.2.2), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, C. DEVESA, F. FELLMANN, D. GENDRAUD (à partir du 1.1.2), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, J.F. GIRARD (à partir du 9.3), L. HAKKAR (à partir du 9.2), V. HINCELIN, J.S. LEUBA (jusqu'au 1.1.10), C. MICHEL (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), M. OMOURI, F. PRESSE, E. SASSARD (à partir du 1.1.2), J. SCHIRRER (jusqu'au 1.2.2), C. TISSIER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL R. REYLE (à partir du 6.1), S. MONLLOR, J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (jusqu'au 9.1), C. BARTHELET (à partir du 6.1), J.M. BOUSSET (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), C. BOILLEY, B. MOYSE, J.M. MAY, P. RACINE

**Mandataires :** A. KOELLER, H. AKODAD (à partir du 1.2.1), S. JEANNIN (jusqu'au 1.2.2), B. RONZI, J.C. ROY, N. MOUNTASSIR, J. PANIER, M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.2), N. BODIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 9.3), S. JEANNIN (à partir du 9.2), E. ALAUZET, B. FALCINELLA (jusqu'au 1.1.10), E. DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), P. BONNET, C. THIEBAUT, J. ROSSELOT (à partir du 1.1.2), J.L. FOUSSERET (jusqu'au 1.2.2), B. CYPRIANI (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), M. LOYAT, N. GUILLEMET, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 6.1), M. COTTINY, G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (jusqu'au 9.1), C. OYTANA (à partir du 6.1), J.M. FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), G. BAULIEU, J. TARBOURIECH, D. GRUBER, J.P. TAILLARD

**Délibération n°2011/001401**

**Rapport n°1.1.4 - Décision Modificative n°1 - 2011**

## Décision Modificative n°1 - 2011

**Rapporteur : Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Vice-Présidente**

**Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

### Résumé :

La Décision Modificative n°1 comprend essentiellement :

- la reprise des résultats 2010 : + 1,6 M€ d'excédent consolidé,
- la reprise des restes à réaliser 2010 : 4 M€ de besoin de financement (couvert par 3,4 M€ de restes à réaliser d'emprunt),
- un ajustement d'imputation comptable sur le projet tramway n'ayant pas d'impact financier,
- une augmentation des dépenses imprévues des budgets annexes financées par les résultats 2010 de ces budgets : 0,5 M€.

La Décision Modificative n°1 conduit, toutes opérations comprises, à une augmentation du recours prévisionnel à l'emprunt consolidé (tous budgets confondus) de + 2 897 114,88 € soit, dans le respect de l'autonomie des budgets annexes :

- Budget principal (hors opération emprunts revolving) : + 1 365 780,80 €
- Budget annexe Transports : + 101 334,08 €
- Budget annexe Déchets : + 1 430 000,00 €

Cette augmentation du besoin de financement par emprunt sur le budget 2011 résulte uniquement de la reprise des restes à réaliser d'emprunts 2010 et non de l'inscription de nouvelles dépenses 2011.

Dans la continuité de la mise en place en 2007 d'une politique budgétaire maîtrisée par le Grand Besançon, le Budget primitif 2011 et le PPIF 2011-2015 reposent sur un cadrage strict du montant des investissements à court et moyen termes et sur une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement.

### I. Budget principal

A/ Opérations financières impactant le Budget primitif 2011 et le PPIF 2011-2015

#### I. Reprise des restes à réaliser (RàR) d'investissement

Dépenses d'investissement à reporter	2 778 568,14 €
Subventions d'investissement à reporter (recette)	951 362,95 €
Restes à réaliser d'emprunt (recette)	1 827 205,19 €
<b>Besoin de financement des restes à réaliser</b>	<b>0 €</b>

Dépenses d'investissement en 20 : 329 614,02 €

Dépenses d'investissement en 204 : 2 199 093,92 €

Dépenses d'investissement en 21 : 248 712,04 €

Dépenses d'investissement en 23 : 1 148,16 €

Recettes d'investissement en 13 : 178 808,45 €

Recettes d'investissement en 23 : 772 554,50 €

Recettes d'investissement en 16 : 1 827 205,19 €

## 2. Affectation des résultats 2010

Il est rappelé que le Budget primitif 2011 du Budget principal voté le 31 mars 2011 n'a pas repris par anticipation les résultats 2010.

Suite à l'étude du compte administratif 2010, à la définition des résultats 2010 et à la confirmation de leurs modalités d'affectation, il convient d'affecter ces résultats pour partie en recettes d'investissement 2011, afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement (4 862 126,84 €), et pour le solde (461 424,39 €) en recettes de fonctionnement 2011 :

Budget principal	
Déficit d'investissement	
compte 001 (dépendance)	4 862 126,84 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement	
compte 1068 (recette investissement)	4 862 126,84 €
compte 002 (recette fonctionnement)	461 424,39 €

### B/ Nouvel équilibre du budget principal

Le besoin de financement par emprunt, hors opération emprunts revolving, est augmenté de 1 365 780,80 € pour atteindre 9 070 789,80 €.

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement est augmenté de 461 424,39 € pour atteindre 6 252 880,39 €.

BUDGET PRINCIPAL						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	89 061 786,00		89 061 786,00	100 453 242,00	461 424,39	100 914 666,39
Ordre	5 707 545,00		5 707 545,00	107 545,00		107 545,00
Virement de section à section	5 791 456,00	461 424,39	6 252 880,39			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>100 560 787,00</b>	<b>461 424,39</b>	<b>101 022 211,39</b>	<b>100 560 787,00</b>	<b>461 424,39</b>	<b>101 022 211,39</b>
Section d'investissement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	23 800 249,00	7 640 694,98	31 440 943,98	2 803 784,00	5 813 489,79	8 617 273,79
Ordre	107 545,00		107 545,00	5 707 545,00		5 707 545,00
Virement de section à section			0,00	5 791 456,00	461 424,39	6 252 880,39
<b>Besoin de financement par emprunt</b>				<b>9 605 009,00</b>	<b>1 365 780,80</b>	<b>10 970 789,80</b>
<b>Besoin de financement par emprunt hors emprunt revolving</b>				<b>7 705 009,00</b>	<b>1 365 780,80</b>	<b>9 070 789,80</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 907 794,00</b>	<b>7 640 694,98</b>	<b>31 548 488,98</b>	<b>23 907 794,00</b>	<b>7 640 694,98</b>	<b>31 548 488,98</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe I.

## II. Budget annexe Transports

### A/ Opérations financières impactant le Budget primitif 2011 et le PPIF 2011-2015

#### I. Reprise des restes à réaliser (RàR) d'investissement

Dépenses d'investissement à reporter	101 334,08 €
Subventions d'investissement à reporter (recette)	0 €
Restes à réaliser d'emprunt (recette)	101 334,08 €
<b>Besoin de financement des restes à réaliser</b>	<b>0 €</b>

Dépenses d'investissement en 20 : + 43 000,00 €

Dépenses d'investissement en 21 : + 9 545,00 €

Dépenses d'investissement en 23 : + 48 789,08 €

Recettes d'investissement en 16 : + 101 334,08 €.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 30 juin 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## 2. Affectation des résultats 2010

Il est rappelé que le Budget primitif 2011 du Budget annexe Transports voté le 31 mars 2011 n'a pas repris par anticipation les résultats 2010.

Suite à l'étude du compte administratif 2010, à la définition des résultats 2010 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 en recettes d'investissement 2011, afin de couvrir le déficit d'investissement (5 227 694,52 €), et le solde (81 397,80 €) en recettes de fonctionnement 2011 :

Budget annexe Transports	
Déficit d'investissement	
compte 001 (dépende)	5 227 694,52 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement	
compte 1068 (recette investissement)	5 227 694,52 €
compte 002 (recette fonctionnement)	81 397,80 €

## 3. Dépenses imprévues

Il est proposé d'abonder la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement, dans le respect des limites réglementaires (à savoir 7,5 % des dépenses réelles par section) et à hauteur de l'affectation du résultat 2010 de fonctionnement soit : 81 397,80 €.

Dépenses de fonctionnement en 022 : + 81 397,80 €

B/ Opérations n'impactant pas le Budget primitif 2011 et le PPIF 2011-2015

Il est proposé un ajustement des écritures comptables (transfert entre chapitres budgétaires) sur le projet tramway afin de pouvoir acquérir le droit au bail pour la maison du tramway. Ce redéploiement de crédits ne modifie ni le montant de l'AP/CP « Réalisation 1<sup>ère</sup> ligne de tramway », ni le CP 2011.

Dépenses d'investissement en 20 : + 104 500 €

Dépenses d'investissement en 27 : + 5 000 €

Dépenses d'investissement en 23 : - 109 500 €

C/ Nouvel équilibre du budget annexe Transports

**Le besoin de financement par emprunt est augmenté de 101 324,08 € pour atteindre 805 965,08 €.**

**L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement n'est pas modifié.**

**La subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe n'est pas modifiée.**

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	31 597 161,00	81 397,80	31 678 558,80	61 353 004,00	81 397,80	61 434 401,80
Ordre	2 799 474,00		2 799 474,00	1 559 442,00		1 559 442,00
Virement de section à section	28 515 811,00		28 515 811,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>62 912 446,00</b>	<b>81 397,80</b>	<b>62 993 843,80</b>	<b>62 912 446,00</b>	<b>81 397,80</b>	<b>62 993 843,80</b>
Section d'investissement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	32 853 874,00	5 329 028,60	38 182 902,60	2 393 400,00	5 227 694,52	7 621 094,52
Ordre	2 059 442,00		2 059 442,00	3 299 474,00		3 299 474,00
Virement de section à section				28 515 811,00		28 515 811,00
<b>Besoin de financement par emprunt</b>				<b>704 631,00</b>	<b>101 334,08</b>	<b>805 965,08</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 913 316,00</b>	<b>5 329 028,60</b>	<b>40 242 344,60</b>	<b>34 913 316,00</b>	<b>5 329 028,60</b>	<b>40 242 344,60</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe I

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 30 juin 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

### III. Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

#### A/ Opérations financières impactant le Budget primitif 2011 et le PPIF 2011-2015

##### 1. Reprise des restes à réaliser (RàR) d'investissement

Budget annexe CRR	
Dépenses d'investissement à reporter	30 335,44 €
Recettes d'investissement à reporter	0,00 €
<b>Besoin de financement des restes à réaliser</b>	<b>30 335,44 €</b>

Dépenses d'investissement en 21 : + 30 335,44 €

Le besoin de financement des restes à réaliser sera entièrement couvert par l'affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2010 (cf. ci-dessous).

##### 2. Affectation des résultats

Il est rappelé que le budget primitif 2011 du Budget annexe CRR voté le 31 mars 2011 n'a pas repris par anticipation les résultats 2010.

Suite à l'étude du compte administratif 2010, à la définition des résultats 2010 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 en recettes d'investissement 2011, afin de couvrir prioritairement le déficit d'investissement (97 407,15 €) et les restes à réaliser (30 335,44 €), et le solde (62 586,57 €) en recettes de fonctionnement 2011 :

Budget annexe CRR	
Déficit d'investissement	
compte 001 (dépendance)	97 407,15 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement	
compte 1068 (recette investissement)	127 742,59 €
compte 002 (recette fonctionnement)	62 586,57 €

##### 3. Dépenses imprévues

Il est proposé d'abonder la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement, dans le respect des limites réglementaires (à savoir 7,5 % des dépenses réelles par section) et à hauteur de l'affectation du résultat 2010 de fonctionnement soit : 62 586,57 €.

Dépenses de fonctionnement en 022 : + 62 586,57 €

#### B/ Nouvel équilibre du budget annexe CRR

**Le besoin de financement par emprunt n'est diminué pas modifié.**

**L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement n'est pas modifié.**

**La subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe n'est pas modifiée.**

BUDGET ANNEXE CRR						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	4 936 300,35	62 586,57	4 998 886,92	5 243 900,00	62 586,57	5 306 486,57
Ordre	19 755,00		19 755,00			0,00
Virement de section à section	287 844,65		287 844,65			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 243 900,00</b>	<b>62 586,57</b>	<b>5 306 486,57</b>	<b>5 243 900,00</b>	<b>62 586,57</b>	<b>5 306 486,57</b>
Section d'investissement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	17 526 100,00	127 742,59	17 653 842,59	12 052 795,00	127 742,59	12 180 537,59
Ordre	0,00			19 755,00		19 755,00
Virement de section à section				287 844,65		287 844,65
<b>Besoin de financement par emprunt</b>				<b>5 165 705,35</b>		<b>5 165 705,35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 526 100,00</b>	<b>127 742,59</b>	<b>17 653 842,59</b>	<b>17 526 100,00</b>	<b>127 742,59</b>	<b>17 653 842,59</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 30 juin 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

5/10

#### **IV. Budget annexes Déchets**

##### **A/ Opérations financières impactant le Budget primitif 2011 et le PPIF 2011-2015**

###### **1. Reprise des restes à réaliser (RàR) d'investissement**

<b>Budget annexe Déchets</b>	
Dépenses d'investissement à reporter	2 065 935,24 €
Recettes d'investissement à reporter	0,00 €
Restes à réaliser d'emprunt (recette)	1 430 000 €
<b>Besoin de financement des restes à réaliser</b>	<b>635 935,24 €</b>

Dépenses d'investissement en 20 : + 74 240,00 €

Dépenses d'investissement en 21 : + 1 926 695,24 €

Dépenses d'investissement en 23 : + 65 000,00 €

Recettes d'investissement en 16 : + 1 430 000,00 €

Le besoin de financement des restes à réaliser sera entièrement couvert par la reprise de l'excédent d'investissement 2010 (cf. ci-dessous).

###### **2. Affectation des résultats 2010**

Il est rappelé que le Budget primitif 2011 du Budget annexe Déchets voté le 16 décembre 2010 n'a pas repris par anticipation les résultats 2010.

Suite à l'étude du compte administratif 2010, à la définition des résultats 2010 et à la confirmation de leurs modalités d'affectation, il convient d'affecter ces résultats :

<b>Budget annexe Déchets</b>	
Excédent d'investissement	
compte 001 (recette)	861 462,10 €
Affectation de l'excédent de fonctionnement	
compte 002 (recette)	89 947,96 €

###### **3. Dépenses imprévues**

Il est proposé d'abonder la ligne de dépenses imprévues, dans le respect des limites réglementaires, à savoir 7,5 % des dépenses réelles par section, pour un montant de 89 947,96 € en fonctionnement et pour un montant de 225 526,86 € en investissement.

Dépenses de fonctionnement en 022 : + 89 947,96 €

Dépenses d'investissement en 020 : + 225 526,86 €

B/ Nouvel équilibre du budget annexe Déchets

**Le besoin de financement est augmenté de 1 430 000 € pour atteindre 1 511 793 €.  
L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement n'est pas modifié.**

BUDGET ANNEXE DECHETS						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	17 729 072,00	89 947,96	17 819 019,96	18 639 289,00	89 947,96	18 729 236,96
Ordre	953 817,00		953 817,00	53 600,00		53 600,00
Virement de section à section	10 000,00		10 000,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>18 692 889,00</b>	<b>89 947,96</b>	<b>18 782 836,96</b>	<b>18 692 889,00</b>	<b>89 947,96</b>	<b>18 782 836,96</b>
Section d'investissement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	1 698 010,00	2 291 462,10	3 989 472,10	706 000,00	861 462,10	1 567 462,10
Ordre	53 600,00		53 600,00	953 817,00		953 817,00
Virement de section à section				10 000,00		10 000,00
Besoin de financement par emprunt				81 793,00	1 430 000,00	1 511 793,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 751 610,00</b>	<b>2 291 462,10</b>	<b>4 043 072,10</b>	<b>1 751 610,00</b>	<b>2 291 462,10</b>	<b>4 043 072,10</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe.

**V. Budget annexe Zone d'activité du Noret**

A/ Opérations financières impactant le budget 2011 et le PPIF 2011-2015

**Affectation des résultats 2010**

Il est rappelé que le budget primitif 2011 du budget annexe Zone d'activité du Noret voté le 31 mars 2011 n'a pas repris par anticipation les résultats 2010.

Suite à l'étude du compte administratif 2010, à la définition des résultats 2010 et à la confirmation de leur modalité d'affectation, il convient d'affecter ces résultats.

Budget annexe Zone d'activité du Noret	
Excédent d'investissement	
compte 001 (recette)	71,16 €

Le résultat de la section de fonctionnement est nul.

B/ Nouvel équilibre du budget annexe Zone d'activité du Noret

**L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement n'est pas modifié.  
La subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe n'est pas modifiée.  
Le remboursement anticipé d'emprunt est augmenté de 71,16 € pour atteindre 169 976,16 €.**

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DU NORET						
Section de fonctionnement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	20 140,00		20 140,00	190 045,00		190 045,00
Ordre	220 185,00		220 185,00	50 280,00		50 280,00
Virement de section à section			0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>240 325,00</b>		<b>240 325,00</b>	<b>240 325,00</b>		<b>240 325,00</b>
Section d'investissement	Dépenses BP 2011	Dépenses DMI	TOTAL	Recettes BP 2011	Recettes DMI	TOTAL
Réel	773 000,00		773 000,00	773 000,00	71,16	773 071,16
Ordre	40 280,00		40 280,00	210 185,00		210 185,00
Virement de section à section						0,00
Remboursement emprunt	169 905,00	71,16	169 976,16			
Besoin de financement par emprunt				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>983 185,00</b>	<b>71,16</b>	<b>983 256,16</b>	<b>983 185,00</b>	<b>71,16</b>	<b>983 256,16</b>

Une présentation par chapitre est présentée en annexe I.  
Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 30 juin 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

**VI. Evolution du besoin de financement par emprunt (hors emprunt revolving) du budget consolidé du Grand Besançon après DM n°1**

Besoin de financement par emprunt après DM N°1 (hors opérations emprunts revolving)			
	BP 2011	DM N°1	Total
Budget principal	7 705 009,00	1 365 780,80	9 070 789,80
Budget annexe TRANSPORTS	704 631,00	101 334,08	805 965,08
Budget annexe DECHETS	81 793,00	1 430 000,00	1 511 793,00
Budget annexe CRR	5 165 705,35	0,00	5 165 705,35
Budget annexe Zone d'activités du Noret	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>13 657 138,35</b>	<b>2 897 114,88</b>	<b>16 554 253,23</b>

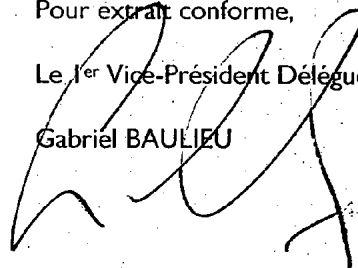
Ce besoin de financement complémentaire de 2,9 M€ est le fait des restes à réaliser d'emprunts de 2010 et non de l'inscription de nouvelles dépenses 2011.

**A l'unanimité, 8 Abstentions, le Conseil de Communauté adopte cette proposition de Décision Modificative n°1 au titre du budget 2011 pour le budget principal et les budgets annexes du Grand Besançon.**

Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président Délégué,

Gabriel BAULIEU



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstentions : 8

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
Reçu le



- 8 JUL. 2011



## Annexe - Présentation par chapitre

BUDGET PRINCIPAL					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
			002	Affectation du résultat de fonctionnement 2010	461 424,39
023	Virement à la section d'investissement	461 424,39			
<b>TOTAL</b>		<b>461 424,39</b>	<b>TOTAL</b>		<b>461 424,39</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
20	Immobilisations incorporelles	329 614,02	021	Virement de la section de fonctionnement	461 424,39
204	Subventions d'équipement aux organismes publics	2 199 093,92	10	Dotations Fonds divers Reserves	4 862 126,84
21	Immobilisations corporelles	248 712,04	13	Subventions d'investissement	178 808,45
23	Avances et travaux	1 148,16	23	Avances et travaux	772 554,50
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 862 126,84	16	Recours à l'emprunt	1 365 780,80
<b>TOTAL</b>		<b>7 640 694,98</b>	<b>TOTAL</b>		<b>7 640 694,98</b>

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS						
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
Chap	Nature	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
022		Dépenses imprévues	81 397,80	002	Affectation du résultat de fonctionnement 2010	81 397,80
<b>TOTAL</b>			<b>81 397,80</b>	<b>TOTAL</b>		<b>81 397,80</b>
INVESTISSEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
Chap	Nature	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I
001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 227 694,52	10	Dotations Fonds divers Reserves	5 227 694,52
20		Immobilisations incorporelles	147 500,00	16	Restes à réaliser d'emprunts	101 334,08
21		Immobilisations corporelles	9 545,00			
23		Avances et travaux	-60 710,92			
27		Autres immobilisations financières	5 000,00			
<b>TOTAL</b>			<b>5 329 028,60</b>	<b>TOTAL</b>		<b>5 329 028,60</b>

BUDGET ANNEXE CRR						
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I	
022	Dépenses imprévues	62 586,57	002	Résultat de fonctionnement reporté	62 586,57	
023	Virement à la section d'investissement					
<b>TOTAL</b>		<b>62 586,57</b>	<b>TOTAL</b>		<b>62 586,57</b>	
INVESTISSEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
Chap.	Objet	DM n° I	Chap.	Objet	DM n° I	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	97 407,15	021	Virement de la section de fonctionnement		
21	Immobilisations corporelles	30 335,44	10	Dotations Fonds divers Reserves	127 742,59	
<b>TOTAL</b>		<b>127 742,59</b>	<b>TOTAL</b>		<b>127 742,59</b>	

<b>BUDGET ANNEXE DECHETS</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
022	Dépenses imprévues	89 947,96	002	Résultat de fonctionnement reporté	89 947,96
			77	Produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>		<b>89 947,96</b>	<b>TOTAL</b>		<b>89 947,96</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
20	Immobilisations incorporelles	74 240,00	001	Excédent d'investissement 2010 reporté	861 462,10
21	Immobilisations corporelles	1 926 695,24	16	Recour à l'emprunts	0,00
23	Avances et travaux	65 000,00	16	Recour à l'emprunts (RàR)	1 430 000,00
020	Dépenses imprévues	225 526,86			
<b>TOTAL</b>		<b>2 291 462,10</b>	<b>TOTAL</b>		<b>2 291 462,10</b>

<b>BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
Chap.	Objet	DM n° 1	Chap.	Objet	DM n° 1
16	Remboursement emprunt	71,16	001	Excédent d'investissement reporté	71,16
<b>TOTAL</b>		<b>71,16</b>	<b>TOTAL</b>		<b>71,16</b>